



Résoudre autrement vos conflits
avec le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris



PROGRAMME

DE FORMATION DIPLOMANTE A LA MEDIATION COMMERCIALE ET AUX TECHNIQUES DE NEGOCIATION

DEUXIEME PROMOTION 2017

*A destination des futurs médiateurs de la
S.C. CEPFOMEN (Centre Professionnel de
Médiation et de Formation à la Médiation, à
la Négociation et au Droit OHADA)*

Session du 27 au 31 Mars 2017

LISTE DES FORMATEURS EN ANNEXE

<p>OBJECTIFS DE LA FORMATION</p>	<p>La Formation est assurée par les Enseignants du C.M.A.P (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris), de l'IFOMENE (Institut de Médiation et de Négociation de Paris) et la S.C. CEPFOMEN (Centre Professionnelle de Médiation et de Formation à la Médiation et à la Négociation du Cameroun). Elle a pour objet et finalité de former des Médiateurs de Haut niveau.</p> <p>La formation se focalisera avant tout sur l'aspect pratique de la médiation, au-delà des connaissances théoriques. Pour cela, chaque session théorique sera immédiatement suivie par un exercice pratique. Ces mises en situation permettront aux futurs médiateurs de concrétiser l'expérience acquise chaque jour, et ainsi, acquérir compétence et aisance dans la gestion d'un processus de médiation.</p> <p>La formation est sanctionnée par un examen théorique et pratique qui, passés avec succès, associé à la rédaction et remise d'un mémoire sur la médiation validé par un jury, donne droit à la délivrance du Diplôme de Médiateur ayant reçu l'équivalence du Diplôme Universitaire de Médiateur de Niveau I (D.U.I.) reconnu à l'international. Les titulaires de ce diplôme peuvent s'inscrire directement à l'IFOMENE pour préparer le D.U.2 : Diplôme Universitaire de Médiateur de Niveau 2</p> <p>la S.C. CEPFOMEN pourra faire publier sous forme d'ouvrages les meilleurs mémoires de ses diplômés.</p>
---	--

<p>ORGANISATION</p>	<p>La formation concernera une vingtaine de professionnels (minimum 12 et maximum 15 participants), issus du monde juridique et judiciaire (magistrats, représentants du Ministère de la Justice, avocats, Notaires, Huissiers, directeurs juridiques) et les acteurs du monde économique et civil (chefs d'entreprises, DRH, Personnel Enseignants, responsables de secteurs professionnels etc....).</p> <p>Cette formation durera 4 jours.</p>
----------------------------	--

PROGRAMME DE FORMATION

Formateurs : Maîtres : Hirbod DEHGhani, Brigitte ADA NNENGUE LEBRETON
et Messieurs : Hugues DE ROQUETTE BUISSON et Jean Claude LEBRETON

27 MARS 2017

JOUR 1

9h00 - 9h30

PRESENTATION DES PARTICIPANTS ET INTERVENANTS; DES OBJECTIFS ET DES METHODES DE LA FORMATION

- Présentation des formateurs
- Objectifs et méthode de la formation
- Présentation des participants (expériences, attente, etc.)

9h30 - 11h30

LE CADRE DE LA MEDIATION - Introduction

- Définitions et grands principes
- Les différents modes de résolution de conflits
- Médiation et procédure contentieuse : les différences
- Médiation judiciaire et médiation conventionnelle

11h30 - 13h00

** Film (40') retraçant une médiation. Analyse du comportement des parties et du médiateur.*

13h00-14h00:

DEJEUNER au CEPFOMEN

14h00 - 15h30

- Exercice en Groupes
- Débriefing

15h30 - 16h00

PAUSE CAFE AU CEPFOMEN

16h00-17h00

LA NEGOCIATION RAISONNEE

17h00-18h00

Le PROCESSUS DE MEDIATION: VERS LA MEDIATION

- Décider la médiation,
- L'avant médiation,
- La convention de médiation
- Les choix de méthode : entretien individuel ou collectif, médiateur accoucheur ou aviseur.

Questions et commentaires sur la 1^{ère} journée

<p>28 MARS 2017</p> <p>JOUR 2</p> <p>9h00 - 9 h15</p> <p>9h15-10h15</p> <p>10h15-11h15</p> <p>11h15-12h15</p> <p>12h15-13h15</p> <p>13h15-14h15</p> <p>14h15-15h15</p> <p>15h15-15h45</p> <p>15h45-16h45</p> <p>16h45-18h00</p>	<p><u>Questions et commentaires après la 1^{ère} journée</u></p> <p><u>Le PROCESSUS DE MEDIATION: Etape 1 : L'INTRODUCTION ET LA PRESENTATION DES REGLES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Illustration de l'étape 1 - Exercices autour de l'étape 1 <p><u>Le PROCESSUS DE MEDIATION: Etape 2 : QUOI ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Illustration de l'étape 2 : « de quoi parlons-nous ? Quels sont les problèmes ? » - Exercices autour de l'étape 2 - Débriefing et synthèse <p><u>Le PROCESSUS DE MEDIATION: Etape 3 : POURQUOI ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Illustration de l'étape 3: « pourquoi est-ce un problème ? Pourquoi est-ce important ? » - Exercices autour de l'étape 3 : identifier les intérêts - Débriefing et synthèse <p style="text-align: center;">DEJEUNER au CEPFOMEN</p> <p><u>Le PROCESSUS DE MEDIATION: Etape 4 : COMMENT ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Illustration de l'étape 4 : « comment pouvons-nous résoudre le problème ? » <p><u>Le PROCESSUS DE MEDIATION: Etape 5 : COMMENT FINALEMENT?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Illustration de l'étape 5 : finalisation de l'accord et conclusion - Exercices autour de l'étape 5 <p style="text-align: center;">PAUSE CAFE AU CEPFOMEN</p> <p><u>TECHNIQUE DE MEDIATION :</u> <u>Les apartés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Explication et enjeux - Exercices - Débriefing et synthèse <p><u>Communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecoute active - Reformulation - Synthèse - Questionnement Exercices et débriefing <p><u>Questions et commentaires sur la 2^{ème} journée</u></p>
---	---

<p>29 MARS 2017</p> <p>JOUR 3</p> <p>9h00 - 9h15</p> <p>9h15 - 9h45</p> <p>9h45 - 11h45</p> <p>11h45 - 12h30</p> <p>12h30 - 13h30</p> <p>13h30 - 14h45</p> <p>14h45 - 15h45</p> <p>15h45 - 16h30</p> <p>16h30 - 18h00</p>	<p><i><u>Révision des acquis des deux premiers jours, questions, cas pratique complet</u></i> <i><u>La hauteur de la haie + un cas entreprise, simple.</u></i></p> <p><u>Questions et commentaires après la 2^{ème} journée</u></p> <p><u>TECHNIQUE DE MEDIATION : Gérer les émotions</u></p> <p><u>LES RELATIONS ENTRE LA MEDIATION ET LE DROIT</u></p> <p><u>L'encadrement légal de la médiation en Afrique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet de loi sur la Médiation Commerciale au Cameroun, - le Décret sur la Médiation et la Conciliation du Sénégal, - Loi de Côte d'Ivoire sur la médiation, - La loi du Burkina Fasso, - le projet de texte de l'OHADA <p style="text-align: center;">DEJEUNER au CEPFOMEN</p> <p><u>La différence entre la médiation et d'autres modes de règlement des conflits.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la Justice Etatique, - l'Arbitrage, - la conciliation, - la négociation, <p><u>Notions juridiques importantes en médiation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La prescription, - les intérêts, - les besoins, - les positions, - la BATNA, - Les clauses de médiation dans les contrats, - La valeur juridique du protocole d'accord, (cultures orales de l'honneur et cultures écrites de la preuve), - apport de la confidentialité en médiation et ses limites - Intégrer le droit dans la médiation, quelle place lui donner <p><u>LE ROLE DE L'AVOCAT EN MEDIATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant la médiation - Pendant la médiation : comment le médiateur gère-t-il la présence de l'avocat en médiation, afin de s'en faire un allié ? - Après la médiation <p style="text-align: center;">PAUSE CAFE AU CEPFOMEN</p> <p><u>CAS PRATIQUE AVEC DES AVOCATS</u></p> <p>Les candidats joueront un cas pratique avec un médiateur, deux parties, et leurs avocats respectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Debriefing

<p>30 MARS 2017 JOUR 4</p>	
<p>9h00 - 9h15</p>	<p><u>Questions et commentaires après la 3^{ème} journée</u></p>
<p>9h15 - 11h15</p>	<p><u>DEONTOLOGIE ET ETHIQUE DU MEDiateUR</u></p> <p>L'éthique du médiateur et la déontologie en France, en Europe, et au Cameroun</p> <p><i>*« Problèmes éthiques, que feriez-vous » ? (10 situations)</i> <i>*Cas pratique – jeu de rôle pour tester votre éthique</i></p>
<p>11h15 - 12h30</p>	<p><u>LES PROFILS DE MEDiateURS, CONSTUIRE SA PERSONNALITE DE MEDiateUR</u></p>
<p>12h30-13h30</p>	<p>DEJEUNER au CEPFOMEN</p>
<p>13h30 - 14h30</p>	<p><u>SITUATIONS DIFFICILES EN MEDIATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Médiations multipartites - Co-médiation - etc
<p>14h30 - 16h30</p>	<p><u>EXERCICE PRATIQUE</u></p>
<p>16h30-17h00</p>	<p>PAUSE CAFE au CEPFOMEN</p>
<p>17h00 - 18h00</p>	<p>CONCLUSION DE LA FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE DEBAT OUVERT</p>

